

PLAN DE CONTINUTE D'ACTIVITE

Face à la pandémie du Covid-19, **STORDATA** a étudié et mis en place un **Plan de Continuité d'Activité**.

L'objectif de ce plan est d'assurer à nos clients une continuité de service au titre de nos contrats de prestations d'installation, d'hébergement et de maintenance.

Limites de ce plan

Nos engagements contractuels pourraient être revus en cas de force majeure liée aux conditions de transport, d'accès aux divers locaux et de mesures de restriction de circulation, **à l'exception des OIV.**

Mesures vis-à-vis des salariés et de l'externe

- Mise à disposition de solutions hydroalcoolique
- Rappel des règles d'hygiène
- Recours au télétravail
- Déplacements strictement limités à nos interventions
- Communication du lien internet vers le site du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- Mesures quotidiennes de nettoyage et désinfection renforcées par notre prestataire de ménage

Notre Plan de Continuité d'Activité prend en compte les fonctions prioritaires nécessaires au maintien du service.

Il s'appuie au global sur :

- La polyvalence des personnels et des postes
- Le back-up du Management
- Le télétravail
- La répartition géographique de nos équipes : Versailles, Nantes, Toulouse, Lyon, Belfort et Montpellier
- La mise en place d'astreintes supplémentaires
- La prise en main à distance des solutions installées chez nos clients

Stordata tient également à rassurer ses clients sur l'activité Maintenance :

- Stordata est **propriétaire de son stock de pièces détachées** et donc indépendant des besoins de livraisons urgentes des constructeurs partenaires.
- Notre **stock est suffisant pour subvenir à nos besoins sur plusieurs semaines**. Le délai de réapprovisionnement est de 24h et pour le moment, aucun de nos partenaires ne nous a informé d'une quelconque rupture de stock ou de difficultés de livraison.
- **L'ensemble des supports sédentaires** travaillent d'ores et déjà depuis leur domicile, afin de limiter au maximum les contacts avec des personnes qui seraient porteuses du virus.
- Les constructeurs/partenaires ont mis en place des plans de remédiation équivalents.
- Des consignes strictes ont été données aux techniciens d'intervention afin qu'ils se protègent au maximum lors de leurs interventions.

Nous espérons répondre ainsi au mieux à vos attentes et restons à votre disposition pour toute précision ultérieure.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher Client, l'expression de notre sincère considération.

La Direction Générale